

Loger son ex-mari sans léser ses enfants

Par Pistache Rousse, le 21/03/2010 à 16:48

Mon ex-mari a des problèmes de santé et financièrement c'est quelque fois dur pour lui j'avais pensé avec mes 3 filles majeures à leur donner un appartement pour qu'elles y logent leur père à titre gratuit (SCI ou autre) mais elles ne préfèrent pas avoir ce genre de lien avec lui et également problèmes impôts ...

Une autre solution serait d'acheter l'appartement moi-même et de loger mon ex-mari à titre gratuit . Le bien immobilier reviendrait alors à mes 3 filles lors de mon décès .

Avez-vous une autre solution à me proposer sachant que je désire que le bien immobilier revienne à mes filles au final et que cela me revienne le moins cher possible Merci de prendre en considération ma demande